

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 07/01/2022 - 11:21**

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

### AVIS DE CONCOURS

Directive : 2014/24/UE

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

**I.1) Nom et adresses** : Alter Public agissant au nom et pour le compte de la Ville d'Angers, point(s) de contact : Michel BALLARINI, directeur général, 48 C Bd Foch - BP 80110, F - 49101 Angers cedex 01, Tél : +33 241182121, courriel : [L.thomas@anjouloireterritoire.fr](mailto:L.thomas@anjouloireterritoire.fr)

Code NUTS : FRG02

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : <http://www.anjouloireterritoire.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication** :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées** : par voie électronique via :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2022\\_K9XSAL\\_xST](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_K9XSAL_xST),

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://www.anjouloireterritoire.fr>.

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur** : Autre : SAEM de construction d'équipements publics

**I.5) Activité principale** : Autre : Construction d'équipement public.

### SECTION II : OBJET

#### II.1) Etendue du marché

**II.1.1) Intitulé** : Contrat de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la nouvelle Scène de Musiques Actuelles (SMAC) à Angers

Numéro de référence : AO 6901 22 01

**II.1.2) Code CPV principal** : 71000000

#### II.2) Description

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)** :

71312000

**II.2.4) Description des prestations** : L'opération consiste en la construction d'un bâtiment neuf d'environ 3.900 m<sup>2</sup> de plancher comprenant deux salles de diffusion - une grande salle d'une capacité d'environ 1200 personnes et une petite salle d'une capacité d'environ 350 personnes -, des espaces d'accueil, des studios, des espaces logistiques spectacles, des espaces de coordination et des espaces logistiques bâtiment.

Missions confiées : Esquisse (ESQ) / avant-projet sommaire (APS) / avant-projet définitif (APD) / projet (PRO) / assistance à la passation des contrats (ACT) / le visa des études d'exécution (VISA) / la direction de l'exécution

de travaux (DET) / établissement des quantitatifs pour tous les lots (EXE partielle) / l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) / traitement de la signalétique (TDS) / Simulations Thermiques Dynamique (STD) / d'une étude Facteur de Lumière du Jour (FLJ) / la mission d'analyse du cycle de vie (ACV) / d'autres missions complémentaires pourront être confiées

#### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) Conditions de participation**

**III.1.10) Critères de sélection des participants :** Capacités financières, professionnelles et techniques des candidats, appréciées au vu de la composition du groupement, des compétences, des moyens financiers, humains et matériels de ses membres ; Qualité des références fournies par les candidats au regard notamment de l'objet du concours (nature, complexité, importance...) ; Complémentarité et expérience commune de l'équipe (présence de références communes...)

#### **III.2) Conditions liées au marché**

##### **III.2.1) Information relative à la profession :**

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : Un architecte, conformément à la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 souhaité mandataire du groupement

### **SECTION IV : PROCEDURE**

#### **IV.1) Description**

**IV.1.2) Type de concours :** Restreint

Nombre de participants envisagé : 4

##### **IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés**

**IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :** Aspect fonctionnel de l'établissement et respect des surfaces du programme / Adéquation du coût du projet à l'enveloppe financière du maître d'ouvrage / Faisabilité et qualité technique du projet / Qualité architecturale et insertion dans le site / Qualité environnementale du projet.

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :** 10/02/2022 à 12 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :**

Français.

#### **IV.3) Récompenses et jury**

**IV.3.1) Information sur les primes :**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : 65 000 EUR TTC aux candidats sélectionnés à remettre une ESQ.

La prime sera versée au mandataire de chaque équipe qui se chargera de la répartition éventuelle avec les autres membres de l'équipe. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue au titre du concours par le lauréat.

**IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants**

**IV.3.3) Contrats faisant suite au concours :**

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

**IV.3.4) Décision du jury :**

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

**IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés**

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

#### **VI.3) Informations complémentaires :**

compétences demandées en plus de celle de l'architecte : un bureau d'ingénierie générale du bâtiment (économiste de la construction) /un ou plusieurs bureaux d'études techniques couvrant les champs d'activités suivants : structure, électricité courants forts et faibles, chauffage, ventilation, traitement d'air, VRD, acoustique, équipements scénographiques /Le groupement devra justifier d'une compétence en matière de Haute Qualité Environnementale soit en interne soit par le biais d'un bureau d'étude spécifique. Transmission des plis par voie électronique sur le profil d'acheteur uniquement pour la phase candidature. Des questions peuvent être posées jusqu'au 27/01/2022 (17h00), des réponses seront apportées jusqu'au 1/02/2022 via le site <http://www.achatpublic.com> - les prestations techniques de la phase projet et offre seront à remettre par courrier

pour

les panneaux A0 et par dématérialisation pour les autres documents. À titre indicatif, l'envoi du dossier aux candidats admis à concourir sera effectif semaine 10. Le financement du marché sera assuré par autofinancement de la Ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Paiement par virement bancaire dans un délai global de 30 jours à compter de réception de la facture. Prix forfaitaire révisable. Avance de 5 % du montant du marché. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance. Le marché de maîtrise d'oeuvre

comportera une clause d'exécution obligatoire en matière d'insertion professionnelle

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, F - 44000 Nantes, Tél : +33 240994600, courriel : [Greffe.tanantes@juradm.fr](mailto:Greffe.tanantes@juradm.fr), Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, F - 44000 Nantes, Tél : +33 240994600, courriel : [Greffe.tanantes@juradm.fr](mailto:Greffe.tanantes@juradm.fr), Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07 janvier 2022**

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3825125**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**Profil d'acheteur** Publication intégrale

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 49 - Maine-et-Loire

**JOUE** Publication intégrale

**Département** : 49 - Maine-et-Loire

**Marchés Online** Publication intégrale

**Département** : 49 - Maine-et-Loire

**Courrier de l'ouest 49** Publication intégrale

**Message à l'attention du support :**

Bonjour,

A publier dans votre prochain numéro avec le logo Alter Public et Ville d'Angers. Nous adresser une attestation de parution.

cordialement,

#### **DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture :**

Alter Public agissant au nom et pour

De la Ville d'Angers AO 6901 22 01 48C Boulevard FOCH BP 80110

49101 - Angers cedex 02

**Adresse d'expédition :**

Alter Public agissant au nom et pour

De la Ville d'Angers AO 6901 22 01 48C Boulevard FOCH BP 80110

49101 - Angers cedex 02